



**PROCES-VERBAL
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL**

27 avril 2026 à 19h30

PRÉSENTS	M. Georges R. Savoie M. Philippe Allain Mad. Albertine Savoie M. Denis Doiron via vidéoconférence M. Eymard Savoie M. Michael Comeau
----------	---

AUTRES	M. Denis Poirier
--------	------------------

1. Ouverture de la séance

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion à 19h35.

2. Vérification du quorum.

Le maire s'assure que le quorum soit atteint. Tous les membres du conseil sont présents.

3. Personnes ou délégations attendus.

Il n'avait aucunes personnes d'attendus à cette rencontre.

4. Adoption de l'ordre du jour

26-5589

Proposé par M. Denis Doiron

Appuyé par M. Michael Comeau

Que l'ordre du jour de la réunion ordinaire du conseil du 27 avril 2026 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ



5. Divulcation de conflits d'intérêts

Il n'y a aucun conflit d'intérêt.

6. Adoption des procès-verbaux des réunions ordinaire ou extraordinaire

6.1 Procès-verbal du 23 mars 2026.

26-5590

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par M. Denis Doiron

Que le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du 23 mars 2026 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

7. Suivis des procès-verbaux.

Aucun suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du 23 mars 2026.

8. Correspondance du mois d'avril 2026.

8.1 Subvention - Dark Sky

Le conseil est avisé que la municipalité a reçu une subvention de \$ 10 000 pour entamer la désignation de Dark Sky à Neguac.

8.2 Don équipement - feux de forêt

Le conseil est avisé que la municipalité a reçu un don d'équipement d'une valeur d'environ \$ 8 000 pour combattre les feux de forêts.

8.3 Subvention FFE - 2026

Le conseil est avisé que la municipalité a reçu une subvention de \$ 10 000 du Fond de fiducie pour l'environnement pour continuer son projet d'adaptation aux changements climatiques avec Valeurs.



9. Rapport des comités et des responsables de secteur

9.1 Directeur général : rapport mensuel.

26-5591

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par M. Denis Doiron

Que le rapport du Directeur général pour le mois d'avril 2026 soit déposé tel que présenté.

ADOPTÉ

9.2 Comité plénier:

9.2.1 Dépôt du procès-verbal de la réunion extraordinaire du comité plénier du 23 mars 2026

26-5592

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par M. Michael Comeau

Que l'on dépose les procès-verbaux de la réunion extraordinaires du comité plénier du 23 mars 2026.

ADOPTÉ

9.2.2 Procès-verbal de la réunion du comité plénier du conseil du 20 avril 2026

26-5593

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par M. Michael Comeau

Que l'on dépose les procès-verbaux de la réunion du comité plénier du 20 avril 2026 tel que présenté.

ADOPTÉ



10. Arrêté ou politique municipale

10.1 15-2026 Arrêté municipal sur les parcs à ferraille ou dépôts d'objets de récupération

10.1.1 Lecture intégrale

26-5594

Proposé par M. Michael Comeau

Appuyé par M. Eymard Savoie

Qu'étant donné que la municipalité a publié les avis requis, que le délai minimal de 14 jours a été respecté et, qu'aucun membre du conseil ne s'y oppose, il est proposé qu'une lecture sommaire soit fait en vertu du paragraphe 15(3) de la *Loi sur la gouvernance locale* du Nouveau-Brunswick au lieu d'une lecture intégrale pour l'adoption de l'**arrêté 15-2026**, intitulé « **Arrêté municipal sur les parcs à ferraille ou dépôts d'objets de récupération** ».

ADOPTÉ

Le greffier adjoint fait la lecture sommaire de l'**arrêté 15-2026**, intitulé « **Arrêté municipal sur les parcs à ferraille ou dépôts d'objets de récupération** ».

Cet arrêté vise essentiellement de modifier les dispositions de zonage de son plan rural en agrandissant la zone Industrielle (I) à même la zone mixte (M1) afin de permettre l'usage de parc à ferraille ou dépôt d'objets de récupération. Le projet concerne le lot identifié par le numéro (NID) 40557381.

26-5595

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par M. Denis Doiron

QUE la lecture sommaire de l'**arrêté 15-2026**, intitulé « **Arrêté municipal sur les parcs à ferraille ou dépôts d'objets de récupération** » soit adoptée telle que lue par le greffier adjoint.

ADOPTÉ



10.1.2 Troisième lecture et adoption

26-5596

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par Mad. Albertine Savoie

QUE l'arrêté **15-2026**, intitulé « **Arrêté municipal sur les parcs à ferraille ou dépôts d'objets de récupération** » fasse l'objet de la troisième lecture par son titre.

ADOPTÉ

Le greffier adjoint fait la troisième lecture par son titre de l'**arrêté 15-2026** intitulé « **Arrêté municipal sur les parcs à ferraille ou dépôts d'objets de récupération** ».

26-5597

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par Mad. Albertine Savoie

QUE la troisième lecture par son titre de l'arrêté **15-2026**, intitulé « **Arrêté municipal sur les parcs à ferraille ou dépôts d'objets de récupération** » soit adoptée telle que lue par le greffier adjoint et que cet arrêté soit adopté par le conseil municipal.

ADOPTÉ



10.2 99-33-16A Arrêté modifiant le plan rural de Neguac

10.2.1 Lecture intégrale

26-5598

Proposé par M. Michael Comeau

Appuyé par M. Philippe Allain

Qu'étant donné que la municipalité a publié les avis requis, que le délai minimal de 14 jours a été respecté et, qu'aucun membre du conseil ne s'y oppose, il est proposé qu'une lecture sommaire soit fait en vertu du paragraphe 15(3) de la Loi sur la gouvernance locale du Nouveau-Brunswick au lieu d'une lecture intégrale pour l'adoption de l'arrêté 99-33-16A, intitulé « Arrêté modifiant le plan rural de Neguac ».

ADOPTÉ

Le greffier adjoint fait la lecture sommaire de l'**arrêté 99-33-16A**, intitulé « **Arrêté modifiant le plan rural de Neguac** ».

Cet arrêté vise essentiellement de modifier les dispositions de zonage de son plan rural en agrandissant la zone Industrielle (I) à même la zone mixte (M1) afin de permettre l'usage de parc à ferraille ou dépôt d'objets de récupération.

26-5599

Proposé par M. Michael Comeau

Appuyé par M. Philippe Allain

QUE la lecture sommaire de l'**arrêté 99-33-16A**, intitulé « **Arrêté modifiant le plan rural de Neguac** » soit adoptée telle que lue par le greffier adjoint.

ADOPTÉ



10.2.2 Troisième lecture et adoption

26-5600

Proposé par Mad. Albertine Savoie

Appuyé par M. Eymard Savoie

QUE l'arrêté **99-33-16A**, intitulé « **Arrêté modifiant le plan rural de Neguac** » fasse l'objet de la troisième lecture par son titre.

ADOPTÉ

Le greffier adjoint fait la troisième lecture par son titre de l'arrêté **99-33-16A**, intitulé « **Arrêté modifiant le plan rural de Neguac** ».

26-5601

Proposé par M. Denis Doiron

Appuyé par Mad. Albertine Savoie

QUE la troisième lecture par son titre de l'arrêté **99-33-16A**, intitulé « **Arrêté modifiant le plan rural de Neguac** » soit adoptée telle que lue par le greffier adjoint et que cet arrêté soit adopté par le conseil municipal.

ADOPTÉ

11. Affaires reportées

Aucun sujet

12. Affaires nouvelles

Aucun sujet



13. Mot du Maire

Le Maire nous fait un rapport verbal des activités du dernier mois et du succès de la soirée des bénévoles.

14. Levée d'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M Eymard Savoie propose l'ajournement à 20h40 pm.

Le procès-verbal du 27 avril 2026 a été révisé et adopté par le conseil le 25 mai 2026.

M Denis Poirier, greffier adjoint

M. Georges R. Savoie, maire

